

Bâle II et les banques japonaises

La qualité du système de notation interne et le degré de sensibilité de l'établissement à la gestion des risques sont les deux facteurs principaux qui conditionnent les autres variables explicatives relatives aux développements des banques japonaises face aux travaux de Bâle II.



Pascal Nguyen
Directeur de la recherche
WBP Finance

■ Bâle II, la nouvelle réglementation des fonds propres destinée à remplacer l'actuel ratio Cooke à partir de 2006, devrait proposer aux banques de fixer leur capital minimal en fonction de leurs risques et de leur capacité à gérer ces risques. Il ne fait guère de doute que cette disposition va bouleverser la façon dont les banques japonaises évaluent et gèrent la qualité de leur portefeuille de crédit. Jusqu'à récemment, l'évaluation rigoureuse de la solvabilité des emprunteurs n'apparaissait pas indispensable. La forte croissance économique jusqu'à la fin des années quarante et l'esprit de solidarité parmi les sociétés appartenant aux mêmes groupes ont largement contribué à maintenir le nombre de faillites à des niveaux quasiment dérisoires. De surcroît, l'absence de risque perçu au sujet des actifs immobiliers a longtemps convaincu les banques que la prise de garanties immobilières était la meilleure des protections.

Hélas, l'immobilier n'est pas l'investissement sans risque que tout le monde croyait. Au contraire, depuis dix ans le prix des terrains ne cesse de chuter. Par ailleurs, la pression déflationniste à laquelle l'économie japonaise est actuellement confrontée ne permet plus aux banques de soutenir sans réserves tous leurs clients en difficulté. Ces banques ont déjà suffisamment de créances douteuses à récupérer. Les faillites ont ainsi atteint l'an passé un niveau record grâce entre autres, à la faillite spectaculaire du distributeur Mycal. Les mauvaises nouvelles ne s'arrêtant pas là, ce record sera largement dépassé cette année.

Dans ce contexte, Bâle II possède toutes les chances de convaincre les banques de revoir leur rôle industriel

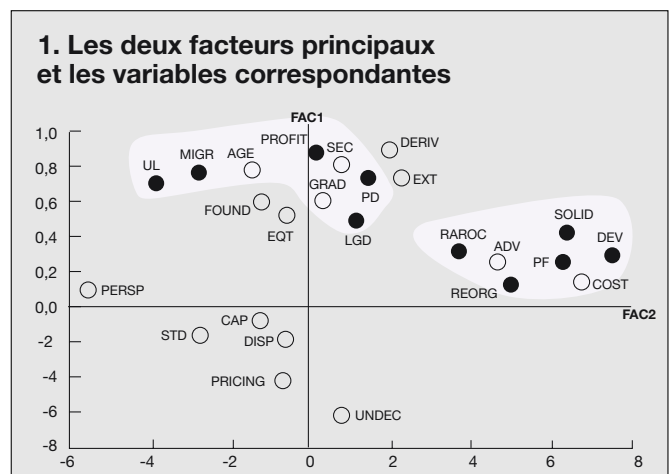
aussi bien que leur mode de fonctionnement. Les banques japonaises y sont-elles préparées? Comment envisagent-elles le développement de leurs activités? Quelles difficultés vont-elles devoir surmonter sur la voie de leur transformation? L'enquête conduite par WBP Finance auprès d'un échantillon de vingt-cinq banques apporte un éclairage unique sur ces différentes questions. Afin de mettre en évidence d'éventuelles caractéristiques communes et faciliter l'interprétation des réponses, une analyse en composante principale a d'abord été effectuée (*encadré 1*).

L'analyse factorielle fait apparaître deux axes principaux: 1) la qualité du système de notation interne de la banque et 2) le degré de sensibilité de la banque à la gestion des risques. Ces deux facteurs ne sont pas sans rappeler les principes de la nouvelle réglementation.

• **Le graphique 1** positionne les variables analysées dans le plan factoriel principal. Le premier facteur (axe vertical: FAC1) traduit effectivement la qualité du système de notation de la banque dans la mesure où plusieurs variables relevant de cette dimension se regroupent le long de cet axe. Ces variables représentent la capacité de la banque à évaluer la solvabilité d'un emprunteur ainsi que la perte potentielle à accepter un engagement. On trouve en particulier les moyens matériels

mis en œuvre par la banque pour mesurer la probabilité de défaut d'un emprunteur (PD) et le taux de recouvrement en cas de défaut (LGD). On trouve aussi la capacité de la banque à estimer sa perte maximale probable (UL) et la rentabilité de ses engagements (PROFIT). Une dernière variable conditionnée par les capacités déjà mentionnées apparaît en conséquence en étroite corrélation avec le premier facteur. Il s'agit de la capacité à produire une matrice de transition (MIGR) nécessaire à l'agrégation des risques selon la méthodologie développée par Creditmetrics. Dans un sens plus large, le premier facteur constitue donc une bonne indication des capacités techniques de la banque à gérer son risque de crédit.

Par opposition, le deuxième facteur (axe horizontal: FAC2) possède des attributs de type organisationnel. Il indique l'importance pour les banques d'intégrer la dimension du risque dans leurs processus de gestion comme, en particulier, la nécessité de mesurer la rentabilité sur une base corrigée du



1. Rappel sur l'analyse en composante principale (ACP)

Compte tenu du grand nombre de variables intervenant dans l'étude, il est utile de procéder à une réduction des variables. L'ACP consiste à identifier quelques facteurs ou composantes principales permettant d'expliquer une grande partie des fluctuations des variables en question. Ces facteurs sont simplement formés par des combinaisons linéaires des variables étudiées. Ainsi, si l'on prend un nombre de facteurs égal au nombre de variables, on doit expliquer 100 % des

fluctuations enregistrées par les variables. En réalité, l'intérêt consiste à ne retenir que deux ou trois facteurs. Par construction, chaque facteur a un pouvoir explicatif supérieur à celui d'une variable prise individuellement. D'un autre côté, les facteurs n'ont pas toujours un sens évident. Tout dépend des variables qui composent le facteur ou, plus exactement, de leur poids dans sa combinaison linéaire. Dans notre étude, les deux facteurs principaux expliquent 40 % de la

variance totale, le reste représentant le pouvoir explicatif propre à chaque variable. Une fois les facteurs identifiés, il est possible de projeter les variables étudiées sur le plan constitué par deux facteurs principaux. Ainsi on raisonne par rapport à deux variables synthétiques (les facteurs) ayant une forte influence sur les autres variables au lieu de raisonner par rapport à des variables quelconques ayant un pouvoir explicatif nécessairement plus faible.

risque (RAROC), de procéder à une allocation interne des fonds propres basée sur cette métrique (ALLOC) et de gérer le risque du portefeuille de crédit sur une base consolidée (PF). Le deuxième facteur reprend également deux variables soulignant les effets attendus de la nouvelle réglementation sur l'organisation (REORG) et le développement à venir (DEV) du secteur bancaire. Comparé au premier axe (FAC1) qui possède des attributs plus techniques et concerne les capacités actuelles de la banque, le deuxième facteur (FAC2) s'inscrit de manière plus prospective et représente des attentes dépassant l'institution proprement dite pour englober l'ensemble de son secteur d'activité.

• **Le graphique 2** reprend la représentation précédente en soulignant d'autres variables. On peut noter que l'ancienneté (AGE) et le degré de finesse (GRAD) sont très corrélés avec l'axe principal (FAC1). Il apparaît manifestement que l'expérience accumulée par les analystes de crédit en matière de notation financière et le degré de difficulté dans l'exercice de cette notation constituent des facteurs déterminants de la

qualité du système de notation interne de la banque. Inversement, la complexité du système de notation n'est pas sans effets sur le comportement des analystes. La difficulté à distinguer entre des profils du risque très proches favorise un rapprochement plus systématique avec les notes attribuées par les agences de rating (EXT). L'étude de l'évolution du titre de l'emprunteur (EQT) lorsqu'il est coté en bourse contribue également à confirmer le travail des analystes pour les mêmes raisons.

Il est à noter qu'en dépit des efforts destinés à améliorer l'évaluation du risque de défaut de l'emprunteur, la tarification du crédit (PRICING) reste toujours sans rapport avec la capacité de la

banque à évaluer ce risque. En réalité, le taux d'intérêt continue de refléter des considérations autres que la solvabilité de l'emprunteur. La tarification du crédit ne semble pas davantage liée à l'importance accordée par la banque à une gestion maîtrisée de ses risques. La position de cette variable souligne combien l'intention continue de différer de la pratique en matière de crédit. Toutefois, la situation semble évoluer. Plusieurs grandes banques, parmi lesquelles Sumitomo-Mitsui (SMBC) et United Financial of Japan (UFJ), viennent de dévoiler le résultat de leurs systèmes de notation afin de convaincre leurs clients d'accepter des taux d'intérêt reflétant davantage leur niveau de risque.

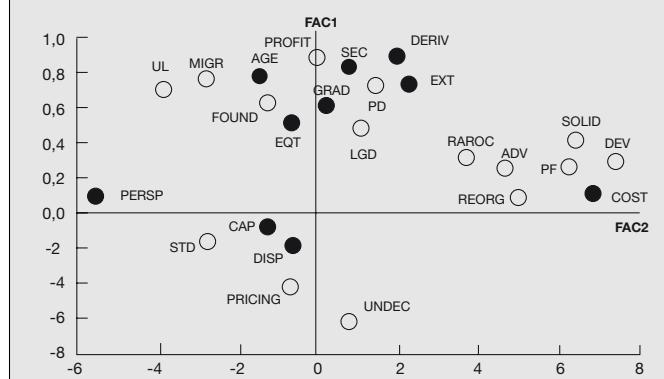
Optimiser la structure des bilans

Un développement attendu concerne la gestion active du portefeuille de crédit. Étant peu probable que les banques se constituent un portefeuille idéal au moyen de leurs opérations de crédit, l'utilisation de nouvelles techniques de titrisation (SEC) et le recours aux dérivés de crédit (DERIV) offrent aux banques la possibilité d'échanger leurs risques et d'optimiser ainsi la structure de leurs bilans. À ce titre, il est intéressant de noter que cette perspective dépend peu de l'importance attachée par la banque à la gestion des risques mais résulte essentiellement de ses capacités techniques telles qu'en atteste la qualité de leur système de notation interne.

Du côté de l'importance attachée à la maîtrise des risques, il est possible de souligner deux réponses intéressantes. Les banques les plus sensibilisées à cette question présentent l'attitude la plus positive concernant les coûts de développement de systèmes de gestion rendus nécessaires par la nouvelle réglementation (COST). Le graphique 2 montre que ces mêmes banques sont aussi celles qui se déclarent les plus pessimistes au sujet des perspectives de leur secteur d'activité (PERSP).

En revanche, deux variables apparaissent faiblement reliées aux capacités techniques et la position de la banque en matière de gestion du risque. Il

2. Identification de quelques variables particulières



2. Au sujet du codage des variables

La transformation des variables qualitatives en variables quantitatives a été effectuée selon les procédures habituelles. Dans le cas de deux réponses possibles (oui, non), la valeur numérique attribuée est sans importance. Il est d'usage de prendre oui = 1, non = 0. La codification inverse oui = 0, non = 1 renverse la position de la variable quantitative sans changer le résultat de l'analyse factorielle. A titre d'exemple, la variable PERSP représentant les perspectives des banques japonaises est codée : positives = 1, négatives = 0. Le choix inverse placerait la variable sur le côté droit au lieu du côté gauche de l'axe factoriel (FAC 2). Naturellement le plan reste inchangé tout comme l'interprétation de la variable PERSP donnée dans le texte. Notons également que le choix de la valeur numérique attribuée est sans influence dans la mesure où les variables quantitatives sont ensuite centrées et réduites. Cette opération de normalisation est transparente pour l'utilisateur du logiciel d'analyse des données.

En revanche, dans le cas de plusieurs réponses qualitatives, le codage peut présenter une part d'arbitraire. Ainsi la variable EQT mesurant l'intérêt de faire intervenir le prix des actions dans l'évaluation de la solvabilité de l'emprunteur propose trois réponses possibles qui sont codées : peu important = 1, assez important = 2, très important = 3. Naturellement, il est possible de se demander si le côté assez important de la réponse intermédiaire ne méritait pas de recevoir une valeur plus élevée comme 2,4 par exemple. Mais le répondant avait peut-être l'idée de prendre 1,7 s'il avait pu choisir lui-même la valeur numérique. Cette remarque illustre la fragilité potentielle de tout système d'interprétation. Seul le bon sens de l'analyste offre une certaine garantie que les approximations effectuées ne compromettent pas la qualité du travail mené.

du point de vue de ses anticipations. À titre d'exemple, deux institutions de taille modeste, la Banque 4 (régionale de deuxième rang) et la Banque 7 (coopérative de crédit), apparaissent très sensibles aux changements nécessaires à la poursuite profitable de leurs activités de crédit.

En dehors des groupes précédents, il est possible de distinguer deux institutions. La Banque 11 est localisée dans la région inférieure sur la dimension de la capacité. En raison d'une structure de capital et d'une base de clientèle très spécifiques, cette institution n'a pu entreprendre le développement de systèmes de gestion du risque de crédit aussi avancés que les grandes banques auxquelles sa taille lui permettrait d'être comparée. Enfin, la Banque 25 se distingue par une position nettement conservatrice, alors que la qualité de son infrastructure apparaîtrait dans la moyenne. Dans ce dernier cas, il est vraisemblable que son statut de banque fiduciaire l'oblige à envisager toute transformation organisationnelle de façon extrêmement prudente.

Deux dimensions : technique et culturelle

En conclusion, notre analyse fait apparaître deux dimensions fondamentales : une dimension technique liée à la

qualité des systèmes de gestion et une dimension culturelle liée à l'importance de la gestion des risques. L'expérience et les efforts accumulés à évaluer la solvabilité des emprunteurs apparaissent comme des composantes essentielles de la capacité des banques à gérer leur risque de crédit. Dans ce domaine, les grandes institutions maintiennent un net avantage sur leurs homologues régionales et paraissent en mesure d'adopter l'approche interne proposée par Bâle II. À l'heure actuelle, la capacité à estimer la solvabilité des emprunteurs contribue encore peu à la tarification du crédit. Toutefois, cette observation ne doit pas cacher l'importance du facteur technique. Quelles que soient leurs anticipations, les banques lient étroitement leurs projets de développement à la qualité de leur infrastructure de notation. Ainsi même si une banque est consciente de l'importance des dérivés de crédit, elle ne pourra envisager de développer ses transactions dans ce domaine sans s'assurer par avance d'avoir les capacités techniques suffisantes. Le choix de l'option de calcul des fonds propres souligne également cette condition indispensable. Bien que concernant les banques japonaises en premier lieu, ces remarques devraient certainement s'appliquer à bien d'autres banques. ●